

**ANARCHO-SYNDICALISME
ET
ANARCHISME**

RAPPORT DE PIERRE BESNARD
Secrétaire de l'A.I.T.
Au Congrès Anarchiste International de 1937

Préface de Schapiro



CNT - AIT

Brochure rééditée par le Syndicat Interco de l'Isère
BP 223 - 38405 St Martin d'Hères cedex

novembre 2010

L'ANARCHO-SYNDICALISME ET L'ANARCHISME

RAPPORT DE PIERRE BESNARD

Secrétaire de l'A.I.T.

au Congrès Anarchiste International

de 1937

P r é f a c e

Quand, il y a un demi-siècle environ, les anarchistes russes avaient, les premiers, levé l'étendard de l'anarcho-syndicalisme, ce mot fut reçu assez fraîchement par le mouvement anarchiste. Et en 1917, au lendemain de la chute du tsarisme, qui fut aussi la veille de la Révolution d'Octobre, les anarchistes communistes furent excessivement réservés, voire hostiles, à cette nouvelle formation anarchiste.

L'anarcho-syndicalisme n'est pas une doctrine. C'est la conjonction d'une doctrine déterminée et d'une tactique syndicale également déterminée.

Le syndicalisme révolutionnaire, tel que nous le connaissons en France, avant

la guerre, fut créé, pour ainsi dire, et développé par des militants anarchistes, par Pelloutier, par Griffuelhes, par Pouget. Mais dès son avènement, ses créateurs et propagandistes, ses militants voulurent entourer ce mouvement d'une muraille de neutralisme absolu à l'égard de toute idéologie politique ou philosophique. Rappelons-nous les termes de la Charte d'Amiens...

Mais la lutte de classes ne peut avoir de valeur positive que si elle est constructive dans ses aspirations. Il fallait donc donner à cette lutte un programme minimum de revendications partielles du présent.

L'anarcho-syndicalisme est précisément né de cette nécessité, que les anarchistes ont fini par comprendre, d'ajouter au programme du jour un programme social qui engloberait toute la vie économique et sociale d'un peuple.

La Grande Guerre balaya la Charte du neutralisme syndical. Et la scission au sein de la Première Internationale entre Marx et Bakounine eut son écho — à la distance de presque un demi-siècle — dans la scission historiquement inévitable au sein du mouvement ouvrier international d'après-guerre.

Contre la politique de l'asservissement du mouvement ouvrier aux exigences de partis politiques dénommés « ouvriers », un nouveau mouvement, basé sur l'action directe des masses, en dehors et contre tous les partis politiques, surgissait des cendres encore fumantes de la guerre de 1914-1918. L'anarcho-syndicalisme réalisait la seule conjonction de forces et d'éléments capable de garantir à la classe ouvrière et paysanne sa complète indépendance et son droit inéluctable à l'initiative révolutionnaire dans toutes les manifestations d'une lutte sans merci contre le Capitalisme et l'Etat, et d'une réédification, sur les ruines des régimes déchus, d'une vie sociale libertaire.

L'anarcho-syndicalisme complète donc l'anarchisme communiste. Ce dernier souffrait d'une lacune considérable qui paralysait toute sa propagande : son détachement des masses ouvrières. Pour y infiltrer les principes libertaires, et pour donner à ceux-ci des possibilités de réalisation concrète, il avait fallu organiser des syndicats et y étayer le syndicalisme sur des bases libertaires et antiétatiques.

C'est ce qu'a fait, c'est ce que continue à faire l'anarcho-syndicalisme.

Maintenant que l'anarcho-syndicalisme existe comme force organisatrice de la révolution sociale sur des bases communistes libertaires, les anarchistes communistes se doivent d'être, pour l'organisation de la révolution, des anarcho-syndicalistes, et chaque anarchiste syndicaliste doit être membre de la Confédération du Travail anarcho-syndicaliste.

Organisés, en dehors des syndicats, dans leurs fédérations idéologiques (ou « spécifiques », si l'on s'en tient à la terminologie de nos camarades espagnols), les anarchistes restent le ferment toujours en éveil permettant à l'anarcho-syndicalisme de bâtir, mais ne lui permettant pas des compromissions dangereuses.

Mais il ne faut pas que la direction idéologique, qui implique que les « réalisateurs » sont imprégnés de l'idéal des « propagandistes », se mue en direction effective. Jusqu'ici, et surtout après la guerre, les mouvements syndicaux, nationaux ou internationalement, s'étaient toujours trouvés à la remorque d'un quelconque parti « ouvrier » ou d'une Internationale « ouvrière ». Il ne faut pas que l'anarcho-syndicalisme, qui représente aujourd'hui le mouvement syndicaliste révolutionnaire d'action directe et de reconstruction libertaire, vienne, en imitant le reste du mouvement ouvrier, à se trouver, lui aussi, à la remorque d'une organisation « spécifique » quelconque — nationalement ou internationalement. L'erreur serait aussi irrévocablement fatale qu'elle l'a été pour le mouvement syndical à tendance réformiste ou dictatoriale.

La Fédération Anarchiste appuie la Confédération Anarcho-Syndicaliste dans son œuvre de lutte de classe et de reconstruction révolutionnaire. Elle ne doit en prendre ni l'initiative ni la direction.

Une Internationale Anarchiste ne peut, sur le terrain international, qu'être le miroir des Fédérations Anarchistes nationales. Elle sera le rempart de l'A.I.T., mais ne devra pas devenir son commandant-en-chef.

Tels sont les problèmes que l'anarcho-syndicalisme place devant le mouvement anarchiste et que Pierre Besnard traite dans son Rapport. Leur solution logique ne dépendra que de la juste compréhension du passé, du présent et de l'avenir du mouvement anarchiste, de ses erreurs d'hier et des risques que le lendemain comporte.

Anarcho-syndicalisme et Anarchisme Tactique et intervention syndicale

Avant d'aborder le problème soumis à l'examen du Congrès, il me paraît indispensable de donner quelques explications préalables.

Constatons sans tarder davantage qu'il s'agit, en réalité, de définir aussi exactement que possible les rapports du mouvement Anarchiste Révolutionnaire et des Forces Anarcho-Syndicalistes ou, plus clairement encore, de l'*Internationale Anarchiste*, à laquelle le Congrès donnera naissance, et de l'*Association Internationale des Travailleurs* (A.I.T.).

Et pour résoudre convenablement cette question, il n'est pas inutile, à mon avis :

1° de définir succinctement et aussi précisément que possible l'*Anarchisme* et l'*Anarcho-Syndicalisme* ;

2° de faire ressortir leurs caractères essentiels et de déterminer leurs rôles respectifs ;

3° de démontrer l'identité de leur finalité ;

4° de déterminer leurs rapports.

I. — Qu'est-ce que l'Anarchisme révolutionnaire ?

L'Anarchisme Révolutionnaire est un mouvement dont la doctrine tend à instituer une vie individuelle et collective de laquelle l'État, le Gouvernement et l'autorité seront exclus.

La base d'une telle société est indiscutablement l'homme.

L'Anarchisme est donc l'affirmation d'une *revendication sociale permanente*, dans le présent, et infinie pour l'avenir, dans le progrès indéfini.

Il suppose l'édification d'une construction économique administrative et sociale et se doit de la définir dès maintenant.

Je suis convaincu que le Congrès ne manquera pas de le faire.

Historiquement, l'Anarchisme Révolutionnaire est la troisième branche du socialisme traditionnel.

Il est, par opposition aux deux autres branches, le *Socialisme* et le *Communisme* — toutes deux politiques, autoritaires et étatiques — apolitique, antiparlementaire et antiétatique.

Sa caractéristique essentielle est la liberté, dans le cadre de la responsabilité, tant individuelle que collective.

Ses tâches principales actuellement sont : la *propagande*, la *vulgarisation* et l'*éducation sociale des masses travailleuses*, aujourd'hui ; l'*administration sociale*, demain.

II. — Qu'est-ce que l'Anarcho-Syndicalisme

L'Anarcho-Syndicalisme est un mouvement *organique* et organisé. Il tient sa doctrine de l'Anarchisme et sa forme d'organisation du Syndicalisme Révolutionnaire.

Il est l'expression *actuelle*, sur le plan économique et social, de la doctrine anarchiste.

Il en est aussi, sur le terrain révolutionnaire, comme le prouve l'expérience espagnole elle-même, l'agent essentiel de réalisation.

Il est représenté dans le monde par l'A.I.T. et ses Centrales Nationales. Sa doctrine a été définie par le Congrès constitutif de la 2^e A.I.T.

(25 au 31 décembre 1922), par les Congrès successifs, les ouvrages et écrits de ses militants.

La C.N.T. représente, en Espagne, l'Anarcho-Syndicalisme de l'A.I.T.

Pratiquement et non moins historiquement, l'Anarcho-Syndicalisme est la forme organique que prend l'Anarchie, pour lutter contre le capitalisme. Il est en opposition fondamentale avec le Syndicalisme politique et réformiste.

La substitution de la notion de classe à la notion de parti fait de l'Anarcho-Syndicalisme une nécessité pour les travailleurs, obligés de défendre leurs conditions de vie, de préparer leur affranchissement économique et social.

Le mouvement Anarcho-Syndicaliste permet de conjuguer l'action pour la lutte revendicative quotidienne et les aspirations les plus hautes des travailleurs.

Il réalise l'union de ceux-ci sur le double plan des intérêts matériels et moraux, immédiats et futurs.

Il fait surgir de la communauté des intérêts l'identité des buts et, par voie de conséquence logique et naturelle, la concordance des doctrines.

L'Anarcho-Syndicalisme, comme toute doctrine vraiment sociale, est essentiellement *expérimental*.

La preuve est faite aujourd'hui, en Espagne, que sa doctrine, consacrée et confirmée par les faits, est immédiatement réalisable.

Expérimental? Il l'est comme tous les mouvements sociaux et toutes les sciences.

En sociologie comme en physique, en chimie, en mécanique, *l'idée part du fait pour revenir au fait.*

Toujours le fait précède l'idée et crée la doctrine, la philosophie, d'où sortira la réalisation.

La doctrine, l'idée, le désir de recherches nouvelles pour arriver au but sont les conséquences de phénomènes constatés, qui donnent naissance à des lois admises par tous et que l'expérience consacre.

Constatations historiques

Qu'enseigne, depuis des siècles, l'expérience sociale dans tous les pays et, particulièrement, dans le monde moderne?

1° Que les individus, au sein de leur propre classe, s'unissent de plus en plus sur le plan solide de leurs intérêts;

2° Que les classes antagonistes cherchent par l'élimination de leurs propres contradictions à réaliser leur intérêt général; *les capitalistes* par l'instauration du capitalisme d'Etat, dont le fascisme est l'expression la mieux caractérisée; *les travailleurs* par l'expropriation capitaliste, la suppression du salariat, l'abolition de l'Etat et l'institution du Communisme Libertaire;

3° Que les travailleurs tentent, comme leurs adversaires — après eux, malheureusement — de réaliser l'union et la synthèse de toutes leurs forces, parce qu'ils ont compris, enfin, que les luttes décisives qui se déroulent exigent, à la fois : *l'organisation méthodique, la coordination, l'action massive et ordonnée de ces forces*; parce qu'ils ont retenu la leçon des faits et des expériences, qui leur indique clairement que *l'action doit être préparée, directe, générale et simultanée*;

4° Que l'ère des révolutions politiques est close; que l'heure de la révolution sociale est, partout, arrivée; qu'aucun parti ou groupement non spécifiquement de classe, prolétarien, ne peut par l'opposition des intérêts discordants de ses composants hétérogènes être une formation de combat révolutionnaire, une organisation de classe; qu'un patron, se déclarerait-il socialiste, communiste ou anarchiste — cela existe — s'il peut être d'accord

avec son ouvrier idéologiquement, au siège du groupement, n'a, en fait, aucun intérêt de classe commun avec lui, dès que tous les deux se retrouvent à l'usine, au chantier, à l'atelier, au bureau, etc. Dans la vie réelle ils sont et restent : l'un un patron, l'autre un ouvrier avec tous les antagonismes que ces situations comportent ;

5° Que le seul groupement réellement de classe, capable à la fois, par son nombre, sa puissance, les moyens qu'il détient — et peut, seul, faire mouvoir — de détruire le capitalisme et de réaliser le communisme libertaire, est le Syndicat. C'est lui qui groupe déjà organiquement les forces manuelles, techniques et scientifiques — qu'il recèlera davantage encore demain — qui assurent en tout temps la continuité de la vie sociale. Le Syndicat est également le groupement type, la forme d'association libre et concrète qui peut fournir à la société communiste libertaire les bases économiques solides, indispensables à l'ordre nouveau qui surgira de la révolution.

L'Anarchisme révolutionnaire et l'Anarcho-Syndicalisme ont une même finalité.

La Charte de l'A.I.T. a dégagé de toutes ces considérations historiques une conception qui est commune à tous les anarcho-syndicalistes du monde. La C.N.T., en accord avec la F.A.I., en tente en ce moment même la réalisation.

Cette conception n'implique nullement que l'anarcho-syndicalisme — antiétatiste et fédéraliste, ne l'oublions pas — entend et prétend être tout et que rien d'autre ne doit exister à côté de lui.

L'anarcho-syndicalisme estime, au contraire, que les hommes, s'ils ne peuvent se passer de produire pour vivre, ne doivent pas avoir pour unique but de produire. Il admet très sincèrement, et il n'hésite pas à le proclamer, que l'homme a et doit avoir d'autres aspirations — et les plus hautes — vers le bien, le beau, le mieux, et cela, dans tous les domaines où il a accès avec ses facultés ; que des organismes administratifs et sociaux adéquats à toutes les nécessités d'une vie pleine, entière, et totale, fonctionnant avec le concours éclairé et sous le contrôle vigilant, constant et permanent de tous.

Il admet indubitablement que les individus ont le droit — mieux, le devoir — de s'administrer eux-mêmes. Il les y invite formellement, d'ores et déjà.

De même, il souhaite ardemment que les communes se fédèrent régionalement, se confédèrent nationalement et que les confédérations s'associent internationalement comme les syndicats et leurs C.G.T.

Il est même convaincu que c'est indispensable et il est prêt à unir ses efforts et ceux de ses syndicats aux efforts des individus en tant que tels, des communes fédérées, confédérées et associées pour réaliser le véritable communisme libertaire, qui ne peut être que l'œuvre de l'anarchisme. Je l'ai d'ailleurs expressément déclaré dans ses livres, *Les Syndicats ouvriers et la révolution sociale* et *le Monde nouveau*.

L'accord sur la finalité du communisme libertaire, entre les anarcho-syndicalistes et les anarcho-communistes, est forcément complet, permanent et absolu.

Il est donc clair et évident que la place des travailleurs, des exploités de toutes sortes, dont l'anarcho-communisme est l'idéal, ne peut être que dans les syndicats anarcho-syndicalistes et non ailleurs.

Leur doctrine leur en fait un devoir impérieux, précis et inéluctable.

C'est d'ailleurs le meilleur moyen pratique de réaliser concrètement l'unité d'action si nécessaire au mouvement anarchiste révolutionnaire moderne.

Ce n'est que dans l'action et par l'action que les anarchistes retrouveront leur véritable *unité de pensée*; que le mouvement anarcho-syndicaliste, désaxé depuis trente ans, retrouvera aussi son équilibre et sa force; que tous les anarchistes, enfin, pourront considérer la révolution sociale comme une éventualité prochaine et une réalisation possible.

Le rôle des Groupes Anarchistes et des Syndicats.

Ce qui précède nous conduit normalement et logiquement à envisager le rôle des groupes anarchistes et des syndicats.

Les anarcho-syndicalistes admettent parfaitement que les groupes anarcho-communistes, plus mobiles que les organisations syndicales, *prospectent* les masses travailleuses; qu'ils recherchent ses adhérents et forment des militants; qu'ils fassent une propagande active et une œuvre intense de défrichement, dans le but d'amener à eux, et conséquemment, aux syndicats anarcho-syndicalistes, à la cause de la révolution sociale, le plus grand nombre possible de travailleurs trompés et dupés, jusque-là, par tous les partis politiques, sans exception.

Cette tâche *purement idéologique*, cette besogne de propagande *d'ordre moral* sont, incontestablement, du ressort des groupes anarcho-communistes, à la condition *expresse* qu'elles s'identifient avec le travail des syndicats anarcho-syndicalistes, qu'elles le complètent et le renforcent, pour le plus grand bien du communisme libertaire.

Mais je déclare carrément que la *responsabilité de la décision, de l'action et le contrôle de celles-ci* doivent appartenir *actuellement* aux *syndicats, agents d'exécution et de réalisation des tâches révolutionnaires*.

J'estime également que c'est à ces syndicats qu'il incombe de présenter toutes ces tâches, sur le *plan économique, défensif et offensif*.

Enfin, je considère que le système économique, administratif et social doit être homogène, harmonique, et que la base de ce système, *pour être réelle, solide et durable*, ne peut être qu'économique.

Je revendique *comme un droit* pour les syndicats l'accomplissement des tâches économiques révolutionnaires et post-révolutionnaires parce que *l'organisation de la production est la véritable fonction des travailleurs*.

Par contre, il est logique que les communes, organes administratifs, leurs services techniques et sociaux aient le soin de distribuer la production; d'interpréter les désirs des hommes sur le plan social, d'organiser la vie dans toutes ses manifestations. *Dès maintenant, les groupes anarchistes ont pour devoir de préparer ces réalisations révolutionnaires*.

La besogne de chacun des organismes est donc extrêmement nette, parfaitement délimitée. Elle suffira largement à accepter sur chaque plan l'activité et les efforts de tous, selon les attributions réelles de chacun.

A aucun moment, j'en donne l'assurance la plus formelle, les syndicats anarcho-syndicalistes ne pourront constituer un obstacle à la marche en avant du communisme révolutionnaire.

A aucun moment, non plus, ils ne pourront devenir *réformistes*, parce qu'ils sont et resteront révolutionnaires, fédéralistes et antiétatistes, parce qu'ils visent, en un mot, comme les groupes anarcho-communistes, à instaurer le communisme libertaire.

En conclusion de cette partie de mon exposé, j'affirme :

1° Que le mouvement anarcho-syndicaliste ne peut dévier, en raison du *contrôle permanent et sévère* qui s'exerce sur les organisations et les militants;

2° Que le mouvement anarcho-syndicaliste épuise, *sur le plan actuel*, dans le domaine révolutionnaire, les moyens de réalisation du communisme libertaire. Qu'il appartient aux groupes anarcho-communistes, *sur le plan exclusivement idéologique*, de porter la propagande aussi loin que possible;

3° Que le mouvement anarcho-communiste doit *s'intéresser surtout aux tâches de propagande et d'éducation; d'étude et de vulgarisation sociale;*

4° Que le *meilleur contact permanent* qui puisse être réalisé le sera, comme en Espagne, par l'adhésion *sans restriction* de tous les anarcho-communistes, dans tous les pays, aux syndicats anarcho-syndicalistes, chargés de la préparation et de l'exécution de l'action, seuls capables de mener celle-ci à bonne fin, avec des effectifs et des moyens suffisants; que la doctrine expérimentale de l'anarcho-syndicalisme, qui est celle de l'anarchisme lui-même, est assez solide et ferme pour ne pas risquer aucune atteinte, atténuation ou déviation.

5° Que l'anarcho-communisme, véritable figure du socialisme, est né de la carence totale de tous les partis politiques; que l'anarcho-syndicalisme, forme moderne et active de ce mouvement, issu lui-même de l'anarchisme, remplit présentement toutes les tâches positives de l'anarcho-communisme et prépare les voies du communisme libertaire dont il sera le principal agent de réalisation; que les tâches de l'anarcho-communisme — comme celles de l'anarcho-syndicalisme — *s'épuiseront dans la période post-révolutionnaire* quand les hommes, par leur évolution et le développement de leurs facultés de compréhension, seront capables d'accéder au communisme libre, finalité de l'anarchie.

En résumé, l'anarcho-syndicalisme est la force nécessaire de lutte, dans le régime actuel, de l'agent de réalisation *économique* du communisme libertaire, dans la période post-révolutionnaire.

L'anarchisme aide le mouvement anarcho-syndicaliste, sans se substituer à lui.

L'activité de ses militants se confond, dans les syndicats, avec celle des militants anarcho-syndicalistes.

Les deux mouvements se doivent donc une aide mutuelle et permanente.

Et, plus tard, dans la paix, la concorde et l'harmonie, l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme, *confondus dans un même mouvement*, poursuivront la réalisation du communisme libre, but suprême de l'anarchie.

La tâche la *plus urgente* de l'anarcho-syndicalisme est aujourd'hui d'organiser dans son sein les travailleurs en vue de la lutte décisive contre le capitalisme; de préparer techniquement cette lutte, d'opérer la synthèse des forces de la production pour la construction révolutionnaire de l'ordre communiste libertaire; et, *demain*, de l'organisation économique, et cela, jusqu'à l'instauration du communisme libre; de défendre, enfin, la révolution.

Celle de l'anarchisme révolutionnaire consiste à aider de toutes ses forces à leur accomplissement par tous les moyens dont il dispose.

Rapports de l'Anarchisme et de l'Anarcho-Syndicalisme

De toute évidence, des rapports doivent exister entre l'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme, tant sur le plan *national qu'international*. L'A.I.T. a, d'ailleurs, prévu cette éventualité dès son Congrès constitutif.

Ces rapports doivent être basés sur l'indépendance et l'autonomie réciproque des deux mouvements et demeurer sur le *plan de la plus parfaite égalité*.

En dehors de la *copénétration des deux mouvements*, par l'action de leurs militants, il est souhaitable que dans chaque localité, chaque région, chaque pays, des contacts s'établissent entre les organisations anarchistes et anarcho-syndicalistes.

Pour être féconds et durables, ces rapports devront reposer sur les bases d'une tolérance mutuelle, facilitée par une identité de doctrine sur tous les plans, et une compréhension exacte des tâches qui incombent aux deux mouvements.

Ces tâches sont suffisamment définies par le présent rapport pour ne pas prêter à confusion et à chevauchement.

Mais ces rapports ne peuvent s'établir qu'à deux conditions :

1° *L'unité de doctrine des anarchistes dans chaque pays;*

2° *L'unification, également dans chaque pays, des groupements anarchistes, sur le plan de la doctrine unique de l'anarchisme révolutionnaire.*

Conclusions générales.

Quels que soient les désirs du Congrès et ceux de l'A.I.T. de réaliser pratiquement ces rapports, ils ne pourront y parvenir, comme l'exigent les événements, si ces deux conditions n'étaient pas remplies *préalablement* par les mouvements anarchistes dans chaque pays.

Il eût été infiniment préférable, et aussi conforme à nos principes connus qui sont ceux du fédéralisme, *que cette unité de doctrine et cette unification de forces anarchistes* fussent réalisées avant la tenue du Congrès qui doit donner naissance à l'Internationale Anarchiste.

Au nom des anarcho-syndicalistes qui ont atteint ce double but par la constitution de l'actuelle A.I.T., depuis 1922, je demande instamment à tous nos camarades anarchistes révolutionnaires de nous suivre dans cette voie.

S'ils acceptent tous, l'Internationale qui sortira de ce Congrès méritera le titre qu'ils lui donneront certainement et qui ne peut être que : *L'Internationale Anarchiste Révolutionnaire* — et j'y insiste — ils atteindront ce but sans difficulté.

Il suffit, mais il faut, qu'ils acceptent tous de rompre définitivement avec les forces, prétendues démocratiques tant politiques que syndicales; qu'ils affirment que l'anarchisme révolutionnaire, par ses buts, ses moyens d'action, sa doctrine, n'a rien et ne peut rien avoir de commun avec ces forces dites « démocratiques » qui sont, dans tous les pays, les meilleurs serviteurs du capitalisme.

Si, poussant ce geste jusqu'à sa limite, le mouvement anarchiste révolutionnaire rompt également avec toutes les dissidences des partis politiques autoritaires qui, comme leurs partis originels, n'ont qu'un désir : *prendre ou reprendre le pouvoir*, le mouvement anarchiste révolutionnaire et le mouvement anarcho-syndicaliste pourront marcher sans crainte et de pair vers leur but commun : la transformation sociale révolutionnaire par l'établissement du communisme libertaire, étape nécessaire du communisme libre.

Secrétaire général de l'A.I.T.

Pierre BESNARD,

Le

COMBAT SYNDICALISTE

Bimestriel de la CNT-AIT

abonnement pour 6 numéros : 7,50 € - abonnement de soutien : 15 €
Abonnement d'essai : 2 numéros gratuits

Pour contacter la
Confédération Nationale du Travail
section française de l'
Association Internationale des Travailleurs
<http://www.cnt-ait-fr.org>

En Rhône-Alpes

Gap	cntait05@riseup.net
Chambéry	cnt73000@yahoo.fr
Grenoble	cnt.ait.grenoble@free.fr
Valence	cnt-ait_valence@no-log.org

et aussi

Besançon	cnt-ait-besancon@live.fr
Montpellier	contact@cnt-ait-montpellier.org

